



ANNEXE 1

Séance et bienséance

(du coup personne ne peut dire qu'il ne le sait pas)

Pour garantir une ambiance décontractée, sympathique et permettre le bon déroulement des ateliers les points suivants sont à prendre en compte. Toute personne qui y déroge est exclue de la séance, voire de l'association (article 3-b).

- La salle est ouverte 15 minutes avant le début de la séance, les retardataires rentrent à pas feutrés,
- Chacun prend une place vacante en ayant la délicatesse de ne pas interférer entre un dessinateur (trice) et le modèle,
- Des tables peuvent être enlevées s'il y a trop de participants.
- Par courtoisie et pour favoriser la concentration les portables sont discrets et les échanges verbaux limités, le chant à tue tête est formellement interdit !
- Pour des raisons d'hygiène et de respect les participants gardent une distance avec la sellette qui est l'espace réservé au modèle, de même qu'ils préservent l'intimité du modèle entre les poses. Aucun contact physique avec le modèle.
- La prise de photos et/ou vidéos est formellement interdite.
- Chacun fait preuve de prévenance envers autrui et s'efforce à ne pas prophérer de propos insultants, diffamatoires, discriminatoires, etc.
- Le sujet des ateliers est l'expression artistique ; politique, religion et autres sujets susceptibles de fâcher restent à l'extérieur.
- Une pause vers le milieu de la séance permet au modèle de se reposer un peu, c'est le moment également d'échanger entre participant(e)s et de discuter des travaux réalisés pendant la première partie.
- Le fixatif sera appliqué hors de la salle.
- A la fin de la séance chacun prend le temps nécessaire pour laisser son espace propre.